

# PREVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES, AGISSEMENTS SEXISTES, HARCELEMENT ET DISCRIMINATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

## REALITE VIRTUELLE

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Connaître** le cadre juridique relatif au harcèlement, aux violences sexuelles et sexistes aux discriminations (définition juridique, sanctions disciplinaires et pénales, protection fonctionnelle).
- **Prévenir** les situations de harcèlement, de violences sexuelles, les agissements sexistes et les discriminations (outils de prévention à développer, etc.).
- **Réagir** face à une situation de violence sexuelle et sexiste ou des discriminations (en tant que témoin, collègue, responsable syndical, responsable hiérarchique ou en tant que victime).
- **Dynamiser les apprentissages** grâce à l'immersion en réalité virtuelle.

### PROGRAMME

#### 1 – Ateliers de découverte de la thématique

- Atelier n° 1 : Atelier en sous-groupe, immersion en réalité virtuelle sur une situation de sexisme ou harcèlement sexuel ou harcèlement moral
- Atelier n°2 : Exercice en sous-groupe sur les agissements sexistes et/ou les stéréotypes et/ou le consentement.
  - Débriefing des ateliers : expression des ressentis, identification des apprentissages, réflexion sur les postures des personnages (réalité virtuelle), identification des acteurs ressource.
- Compléments de définitions

#### 2 - Les mesures de prévention

- L'accompagnement et la protection des agents
- Les principes de prévention

#### 3 – Réagir face aux situations de violences, de harcèlement ou de discriminations

- Les principes généraux
- Les mécanismes à mettre en place
- Le dispositif de signalement et de prise en charge défini dans le décret 2020-256 du 13 mars 2020
- Le rôle de l'autorité territoriale et du supérieur hiérarchique

### EVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances, des compétences et l'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation.

L'expérience virtuelle permet à l'individu de mémoriser la situation comme si elle avait été vécue et ainsi être plus apte à réagir lorsqu'une situation similaire se présente.

Tél. : 02 48 48 15 15

[formation.sofaxis@relyens.eu](mailto:formation.sofaxis@relyens.eu) – [www.sofaxis.com](http://www.sofaxis.com)

**Adresse postale :** CS 80006 - 18020 Bourges Cedex

**Siège social :** Route de Creton - 18110 Vasselay

SNC - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges  
Enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 000814 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24180125318  
auprès du préfet de région de CENTRE-VAL DE LOIRE

 ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001

Tous renseignements complémentaires disponibles sur [www.sofaxis.com](http://www.sofaxis.com) ou par téléphone au 02 48 48 15 15. L'absence de ce document ne constitue pas un refus de service. Les informations sont fournies à titre indicatif et ne constituent pas un engagement. Pour les renseignements complémentaires, veuillez contacter nos conseillers clients au 02 48 48 15 15.

### Référence formation : OV79



Date(s) sur demande



1 jour (09h00-17h00)

### Modalité d'intervention



Intra Devis sur demande

### VOUS ÊTES

Tout personnel de la fonction publique territoriale.

### PREREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum.

### INTERVENANT

Formation animée par un(e) consultant(e) spécialisé(e) en ressources humaines.

### METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier immersif en réalité virtuelle, quiz, vidéo, alternance d'apports théoriques, de retours d'expérience et de mises en situation.



**sofaxis**

L'EXPERT EN ASSURANCE  
DU HOMME TERRITORIAL

une société du groupe relyens